

Les acteurs du CPOM















Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Le BTP dans le Grand Est et les Hauts de France

GAS BTP

- ► Effectif (ETC) : 30
 - 6 Médecins du travail
 - ▶ 4 IST
 - ▶ 3 IPRP
 - ▶ 13 ASST/AST
 - 4 Administratifs
- ➤ 36000 salariés suivis dont 53% en SIR
- 4050 entreprises adhérentes

SIST BTP Lorraine

- Effectif (ETC): 43,5
 - ▶ 14 Médecins du travail
 - 4 IST
 - 5 IPRP/ ASST / AS
 - ▶ 15,90 AST
 - > 5,60 Administratifs
- 43070 salariés suivis dont 40% en SIR
- 4704 entreprises adhérentes

SMIBTP

- ▶ Effectif (ETC) : 17,15
 - 4,25 Médecins du travail
 - ▶ 1.11 IST
 - 5,55 IPRP / ASST
 - 4,33 AST
 - ▶ 1,91 Administratifs
- ► 15030 salariés suivis dont 48% en SIR
- 2036 entreprises adhérentes

TOTAL

- Effectif (ETC) : 90,65
 - 24,25 Médecins du travail
 - 9,11 IST
 - ▶ 13,55 IPRP / ASST
 - > 33,23 AST
 - ▶ 11,51 Administratifs
- **94100** salariés suivis dont 46% en SIR
- ► **10790** entreprises adhérentes

Nos moyens de communication :

- Colloque en octobre 2019 => rencontre de l'ensemble des personnels
- Réunions présentiels à Paris et Reims
- Visioconférences

Bilan CPOM 26 octobre 2021

.

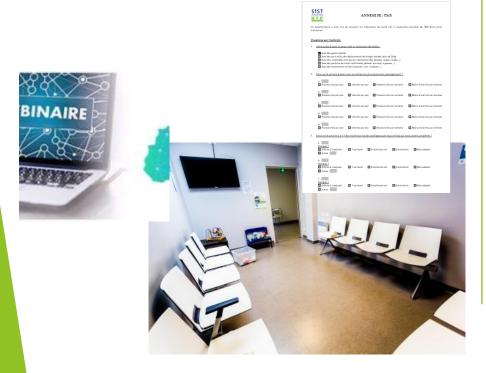
1. Définition de la cible



- Le choix des métiers entrait dans le Plan National Santé Travail décliné dans le Plan Régional Santé Travail suite aux constats de sinistralité
- La volonté de vouloir réduire les maladies professionnelles en lien avec ces métiers
- Les CARSAT s'inscrivaient dans le programme TMS Pro
- Afin d'être en lien avec ces diverses propositions, les CMT des 3 services de santé au travail ont acté les cibles suivantes :
 - Plaquistes et poseurs de menuiseries intérieures et extérieures
 - Etablissements de moins de 50 salariés
- Ces métiers étaient déjà inscrits dans les projets de service

Ces choix et méthodes ont été approuvés par les Conseils d'Administration des 3 services de santé au travail.

2. Outils déployés



Malgré le délai très court, le groupe de travail, composé de membres représentant les 3 services de santé au travail, a élaboré :

- Un courrier à l'ensemble des entreprises cibles pour les informer du déroulé de l'action
- Un auto-questionnaire de perception des TMS destiné aux salariés
- Une grille de repérage des pathologies dues aux TMS basées sur la CIM10 créée sur le logiciel métier. Cette grille a été utilisée systématiquement lors des examens cliniques.
- ▶ Une annexe spécifique à la fiche d'entreprise sur les TMS
- Une grille d'analyse de l'activité utilisée dans le cadre d'une étude ergonomique
- Un montage de vidéos de prévention diffusé dans les centres de visite
- Un webinaire à destination des employeurs pour sensibiliser au risque TMS
- Un questionnaire de suivi des actions menées auprès des entreprises

3. Méthodologie

1

INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION TMS :

- •Information auprès des organisations professionnelles
- •Réunions avec les partenaires pour le suivi de l'action

2

COMMUNICATION AUPRÈS DES ENTREPRISES

- Transmission du courrier aux adhérents concernés
- •Information des salariés sur les études en cours

VISITE MÉDICALE ORIENTÉE TMS



- •Priorisation des convocations sur les métiers cibles
- •Diffusion dans les centres de vidéos de prévention
- •Recueil des auto-questionnaires salariés
- ·Utilisation de la grille de repérage lors de l'examen médical
- ·Information, sensibilisation des salariés en conclusion de la visite

ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL ORIENTÉE TMS



- •Réalisation des fiches entreprises avec annexe TMS
- •Réalisation des études ergonomiques pour les entreprises volontaires
- •Sensibilisations des employeurs lors de webinaires

RÉSULTATS



- •Recensement du questionnaire de suivi d'action
- •Exploitation de l'ensemble des données recueillies lors des visites
- •Exploitation des données de terrain







La prévention des TMS en 6 actions

NOV 2020

ACTIONS EN MILIEU DE TRAVAIL **ORIENTEES TMS**

5

Fiches entreprise Etudes ergonomiques Sensibilisations employeurs et salariés

6

EVALUATION, SYNTHESE ET COMMUNICATION

Exploitation des données Création d'un référentiel de bonnes pratiques Réalisations de matinales Communication de l'action Suivi des actions en



JUIN 2020



CHOIX ET VALIDATION DE LA CIBLE

Menuisiers poseurs et Plaquistes dans les entreprises de moins de 50 salariés octobre 2021



INFORMATION AUX **ADHERENTS**

Courriers aux adhérents Information aux entreprises ciblées

INFORMATION AUX PARTENAIRES

3

Information des organisations professionnelles et partenaires

VISITES **MEDICALES ORIENTEES TMS**

Convocation des salariés concernés Réalisation des questionnaires salariés et examens cliniques lors des visites médicales









4. Indicateurs

- Entreprises sélectionnées suivant le constat fait par les équipes pluridisciplinaires dont :
 - **243** menuiseries
 - > 24 métalleries
 - ▶ 124 plâtreries
- ▶ 868 auto-questionnaires
- Visites orientées TMS
 - ▶ 540 périodiques
 - ▶ 201 embauches
 - ▶ 127 reprises

- Sensibilisation salariés
 - ▶ **539** menuisiers
 - 294 plâtriers
 - > 35 métalliers
- Actions en Milieu de Travail
 - **223** fiches entreprises
 - ▶ 164 annexes TMS
 - ▶ 8 études ergonomiques
 - 4 webinaires destinés aux employeurs

- Age moyen: 40 ans
- Ancienneté moyenne au poste : 17 ans
- ▶ 20 % des salariés ont été en arrêt de travail au moins une semaine sur 1 an
- Nombre de MP reconnues très faible dans l'enquête (0.02%) ainsi que la prévalence de la RQTH (3,3%)
- La moitié des salariés se plaignent de phénomènes douloureux ou de gênes articulaires.

Remarque: La fréquence avec laquelle les plâtriers plaquistes se plaignent de douleurs est plus élevée par rapport aux autres métiers.

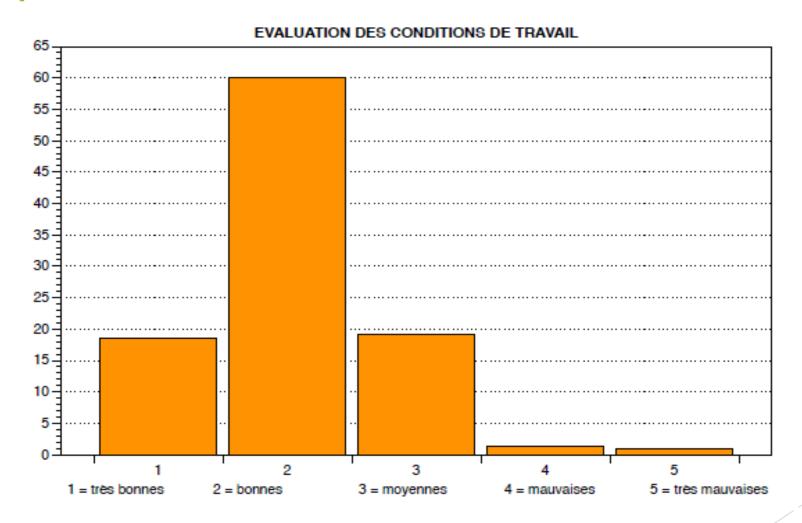


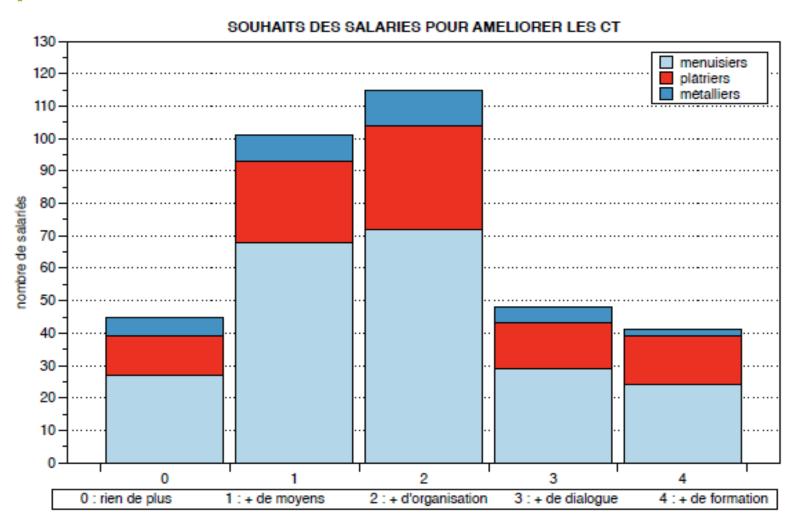
Stratégie d'adaptation au poste de travail par les salariés suite à des problématiques de TMS

Non / Oui

- 1. Menuisiers poseurs
- 2. Plâtriers / plaquistes
- 3. Métalliers poseurs

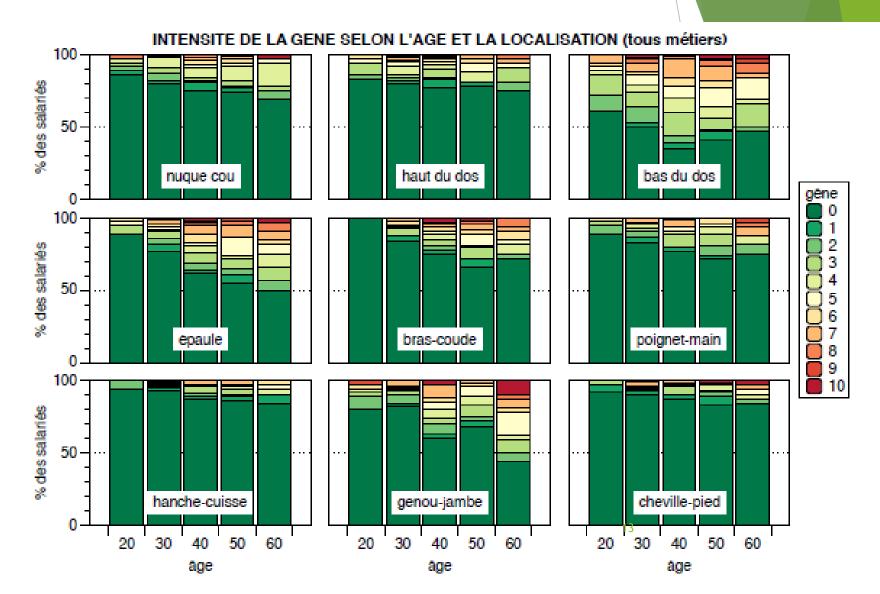
ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL 90-80 -70 60 **%** 50-40 30 20 -10réduction du rythme choix de la tâche modif. postures





Gêne fonctionnelle suivant l'âge :

- rachis lombaire (+++)/ épaules et genoux (++)
- aggravation avec l'âge ... sauf rachis lombaire



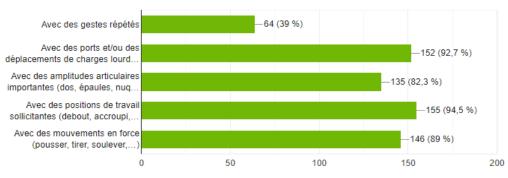
6. Exploitation des données de terrain



Exploitation des données des annexes TMS

Ressenti des employeurs interrogés

- Les 5 tâches les plus épuisantes physiquement :
 - Port de charges
 - Approvisionnement
 - Manutention
 - Gestes répétés
 - Postures contraignantes

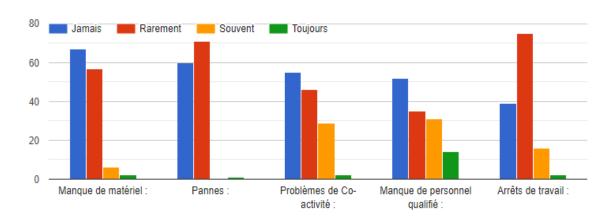


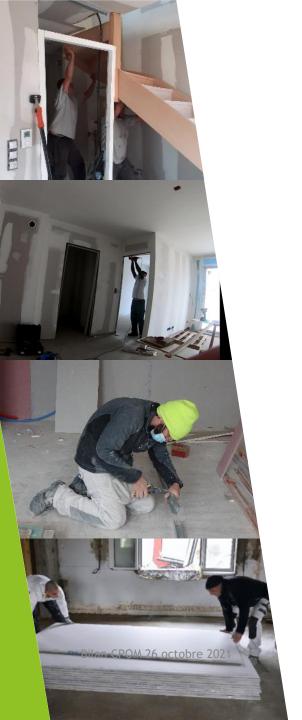
- Les 5 matériaux ou outillages posant le plus problème sur chantier
 - Grosses menuiseries / Vitrages
 - Matériels
 - PIRL
 - Plaques de plâtre BA 18, BA 25
 - Sacs de matériaux

Exploitation des données des annexes TMS

Ressenti des employeurs interrogés concernant leurs salariés

- > 71% travaillent en équipe
- ▶ 72% sont polyvalents
- 58% se plaignent de douleurs principalement du dos et des épaules
- ▶ 17% sont reconnus en maladie professionnelle principalement du dos, des épaules et des poignets





Etudes ergonomiques

Les analyses des activités ont permis :

- De mieux comprendre l'organisation du travail des métiers
 - Polyvalence
 - Approvisionnement sur chantier
- De quantifier les manutentions de chacun des métiers
 - ▶ 1,5T manutentionnée / jour en moyenne
- De déterminer les sollicitations physiques contraignantes
 - Flexion et abduction des épaules
 - Flexion du dos
 - Position à genoux
 - Hyperextension du poignet



Etudes ergonomiques

- De définir des axes de prévention concrets au niveaux organisationnel, technique et humain
 - Organisationnel:

Approvisionnement direct sur chantier / rangement de chantier / anticipation de la zone de stockage / préparation des matériaux et du matériel en amont / aménagement des véhicules / rotation des tâches / ...

Technique :

Hygrovet / Pré-découpeuse de plaques / lève plaque électrique / chariot de manutention électrique / robot pour port de vitrages / établi / ventouses / ...

Humain:

Formation / Sensibilisation / Communication interne

7. Sensibilisations



- Chaque salarié en visite médicale est sensibilisé
- 4 webinaires organisés par les 3 services de santé au travail
 - ▶ 391 invités
 - ▶ 18 entreprises participantes
 - 91 se disaient intéressées
- Semaine de la prévention organisée par la FFB et l'OPPBTP
 - ► 1600 employeurs
 - 400 salariés





7. Suivi

- Suivi médical de l'action au travers des visites périodiques des salariés par les médecins du travail
- Questionnaire de suivi de l'action terrain envoyé aux entreprises ayant bénéficié à minima d'une mise à jour de fiche entreprise portant 3 questions.
 - Avez-vous assisté au webinaire spécifique sur les TMS ?
 - Avez-vous mis en place des outils, méthodes de travail ou plan d'actions sur les TMS ?
 - Avez-vous demandé une Aide Financière Simplifiée auprès de votre CARSAT ?

Suivi



- ► A ce jour, 50 entreprises ont répondu au questionnaire de suivi
- ▶ 50% affirment avoir mis en place des outils techniques ou organisationnels dont 40% après notre intervention en entreprise
- ▶ 16% ont demandé une aide financière à la CARSAT dont 37,5% l'ont obtenu (soit 3 entreprises)
 - Celles n'ayant pas obtenu l'aide demandée déclarent un manque de budget au moment de la demande ou un projet n'entrant pas dans les conditions d'obtention
 - ▶ Il en ressort un manque de connaissance des aides financières par les petites entreprises. Lors de la réalisation des annexes TMS, sur 132 interrogées, 62% ne connaissaient pas le dispositif.

Conclusions

Freins

- Durée du CPOM (1 an effectif)
 - 1ere rencontre 18 février 2020
 - Signature 25 juin 2020
- Pandémie
 - Ralentissement de l'activité pour l'ensemble des entreprises
 - Modification des méthodes de travail au sein des services de santé au travail
 - Difficulté de rencontrer les partenaires

Opportunités

- Intérêt de la branche professionnelle et des différents acteurs sur le sujet
- Capacité de travailler ensemble en interservices
- Coordination de l'ensemble des personnels des services sur une même action
- Prédisposition des services au recueil d'informations pertinentes
- Pérennisation de l'action auprès des entreprises de par la proximité de terrain
- Lier l'individuel au collectif



Et demain

- Continuité de l'étude dans les 3 services de santé au travail
- Continuité de la méthodologie de travail pour les autres actions
- Utilisation de moyens de communication plus appropriés aux adhérents et aux salariés
- Renforcement du dialogue et des liens avec les partenaires
- Elaboration et diffusion d'un guide de bonnes pratiques de prévention chez les plaquistes et menuisiers poseurs avec l'OPPBTP